

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21680295900017

POSTE COMPTABLE : SGC (Service de Gestion Comptable) de colmar

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	53

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	55
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	56
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
B3.1 - Etat des provisions constituées	58
B3.2 - Etalement des provisions	60
B4 - Etat des charges transférées	61
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	62
B6 - Prêts	63
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	64
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	65
B7.3 - Etat des emprunts garantis	66
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	70
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	71
B7.8 - Autres engagements donnés	72
B7.9 - Autres engagements reçus	73
B8 - Subventions versées	74
B9 - Etat du personnel	78
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	81
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	84
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	85
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	86
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	87
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	88
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	89
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	90
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	91

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 092

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	879,24
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	878,28
3	Dépenses d'équipement brut / population	964,08
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	27,39
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42,30 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,81 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	109,77 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0,11 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	3 776 489,61	4 842 890,94		823 985,14	A1	1 890 386,47
Investissement	1 585 935,39	1 767 885,42	(3)	-254 879,72	A2	-72 929,69
Fonctionnement	2 190 554,22	3 075 005,52	(4)	1 078 864,86	A3	1 963 316,16

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 757 396,93	III + IV 28 620,99	B1	-728 775,94		
Investissement	I 757 396,93	III 28 620,99	B2	-728 775,94		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 161 610,53
Investissement	A2 + B2	-801 705,63
Fonctionnement	A3 + B3	1 963 316,16

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 757 396,93
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	32 190,00
20	Opération d'équipement n° 20	210 925,26
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	70 303,43
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	158 682,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	285 295,62
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 28 620,99
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	28 620,99
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 355 587,00	3 157 292,63

		DEPENSES	RECETTES
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	757 396,93	28 620,99
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 72 929,69	(si solde positif) 0,00

=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 185 913,62
		3 185 913,62

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 757 551,91	2 715 644,00

		DEPENSES	RECETTES
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 161 610,53

=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 757 551,91
		3 877 254,53

TOTAL DU BUDGET (4)	6 943 465,53	7 063 168,15
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	490 415,78	313 418,69	133 270,00	133 270,00	446 688,69
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	54 958,56	0,00	67 250,00	67 250,00	67 250,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	819 442,42	158 682,62	596 257,00	596 257,00	754 939,62
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 565 281,21	285 295,62	1 494 000,00	1 494 000,00	1 779 295,62
Total des dépenses d'équipement		4 930 097,97	757 396,93	2 290 777,00	2 290 777,00	3 048 173,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00	19 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00	19 100,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 949 197,97	757 396,93	2 309 877,00	2 309 877,00	3 067 273,93

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 400,00		45 710,00	45 710,00	45 710,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 400,00		45 710,00	45 710,00	45 710,00

TOTAL	4 951 597,97	757 396,93	2 355 587,00	2 355 587,00	3 112 983,93
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	72 929,69
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 185 913,62
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	655 811,24	28 620,99	595 505,09	595 505,09	624 126,08
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 484 972,46	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 140 783,70	28 620,99	595 505,09	595 505,09	624 126,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	297 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 319 104,13	0,00	801 705,63	801 705,63	801 705,63
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	87 430,00	0,00	87 430,00	87 430,00	87 430,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	176 405,00	0,00	208 000,00	208 000,00	208 000,00
Total des recettes financières		1 879 939,13	0,00	1 477 135,63	1 477 135,63	1 477 135,63
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 020 722,83	28 620,99	2 072 640,72	2 072 640,72	2 101 261,71

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 154 854,86		1 006 191,91	1 006 191,91	1 006 191,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	28 500,00		32 750,00	32 750,00	32 750,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 400,00		45 710,00	45 710,00	45 710,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 185 754,86		1 084 651,91	1 084 651,91	1 084 651,91

TOTAL	5 206 477,69	28 620,99	3 157 292,63	3 157 292,63	3 185 913,62
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 185 913,62
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 038 941,91
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	946 150,00	0,00	1 184 900,00	1 184 900,00	1 184 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 082 600,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
014	Atténuations de produits	4 700,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	405 775,00	0,00	372 510,00	372 510,00	372 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 439 225,00	0,00	2 713 610,00	2 713 610,00	2 713 610,00
66	Charges financières	5 300,00	0,00	500,00	500,00	500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 445 525,00	0,00	2 718 610,00	2 718 610,00	2 718 610,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 154 854,86		1 006 191,91	1 006 191,91	1 006 191,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	28 500,00		32 750,00	32 750,00	32 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 183 354,86		1 038 941,91	1 038 941,91	1 038 941,91

TOTAL	3 628 879,86	0,00	3 757 551,91	3 757 551,91	3 757 551,91
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 757 551,91
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	32 500,00	0,00	35 600,00	35 600,00	35 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	216 630,00	0,00	227 430,00	227 430,00	227 430,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	867 771,00	0,00	904 271,00	904 271,00	904 271,00
731	Fiscalité locale	1 185 388,00	0,00	1 290 804,00	1 290 804,00	1 290 804,00
74	Dotations et participations (3)	188 326,00	0,00	197 139,00	197 139,00	197 139,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	59 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00
Total des recettes de gestion courante		2 549 815,00	0,00	2 715 444,00	2 715 444,00	2 715 444,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 550 015,00	0,00	2 715 644,00	2 715 644,00	2 715 644,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 550 015,00	0,00	2 715 644,00	2 715 644,00	2 715 644,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 161 610,53
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 877 254,53
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 038 941,91
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 100,00	0,00	19 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	794 115,26		794 115,26
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	186 573,43	0,00	186 573,43
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	67 250,00	0,00	67 250,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	754 939,62	45 710,00	800 649,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 245 295,62	0,00	1 245 295,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 067 273,93	45 710,00	3 112 983,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	72 929,69
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 185 913,62
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 184 900,00		1 184 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 150 000,00		1 150 000,00
014	Atténuations de produits	6 200,00		6 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	372 510,00	0,00	372 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 500,00	32 750,00	36 250,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 006 191,91	1 006 191,91
Dépenses de fonctionnement – Total		2 718 610,00	1 038 941,91	3 757 551,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 757 551,91
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	380 000,00	0,00	380 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	624 126,08	0,00	624 126,08
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	45 710,00	45 710,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	87 430,00	0,00	87 430,00
28	Amortissement des immobilisations		32 750,00	32 750,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 006 191,91	1 006 191,91
024	Produits des cessions d'immobilisations	208 000,00		208 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 299 556,08	1 084 651,91	2 384 207,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	801 705,63
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 185 913,62
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	35 600,00		35 600,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	227 430,00		227 430,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	904 271,00		904 271,00
731	Fiscalité locale	1 290 804,00		1 290 804,00
74	Dotations et participations (8)	197 139,00		197 139,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	60 200,00	0,00	60 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	200,00	0,00	200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 715 644,00	0,00	2 715 644,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			1 161 610,53
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 877 254,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		4 951 597,97	757 396,93	0,00	2 355 587,00	2 355 587,00	551 000,00	1 804 587,00	3 112 983,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	407 317,78	70 303,43	0,00	116 270,00	116 270,00	0,00	116 270,00	186 573,43
204	Subventions d'équipement versées (9)	54 958,56	0,00	0,00	67 250,00	67 250,00	0,00	67 250,00	67 250,00
21	Immobilisations corporelles	819 442,42	158 682,62	0,00	596 257,00	596 257,00	0,00	596 257,00	754 939,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 366 007,21	285 295,62	0,00	960 000,00	960 000,00	0,00	960 000,00	1 245 295,62
	Total des opérations d'équipement (3)	2 282 372,00	243 115,26	0,00	551 000,00	551 000,00	551 000,00	0,00	794 115,26
Total des dépenses d'équipement		4 930 097,97	757 396,93	0,00	2 290 777,00	2 290 777,00	551 000,00	1 739 777,00	3 048 173,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 100,00	0,00		19 100,00	19 100,00		19 100,00	19 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		19 100,00	0,00	0,00	19 100,00	19 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 949 197,97	757 396,93	0,00	2 309 877,00	2 309 877,00	551 000,00	1 758 877,00	3 067 273,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 400,00			45 710,00	45 710,00		45 710,00	45 710,00
Total des dépenses d'ordre		2 400,00			45 710,00	45 710,00		45 710,00	45 710,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	72 929,69
---	------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 185 913,62

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 887 373,56	28 620,99	2 355 587,00	2 355 587,00	2 384 207,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	655 811,24	28 620,99	595 505,09	595 505,09	624 126,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 484 972,46	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 140 783,70	28 620,99	595 505,09	595 505,09	624 126,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	297 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	87 430,00	0,00	87 430,00	87 430,00	87 430,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	176 405,00	0,00	208 000,00	208 000,00	208 000,00
Total des recettes financières		560 835,00	0,00	675 430,00	675 430,00	675 430,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 701 618,70	28 620,99	1 270 935,09	1 270 935,09	1 299 556,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 154 854,86		1 006 191,91	1 006 191,91	1 006 191,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	28 500,00		32 750,00	32 750,00	32 750,00
041	Opérations patrimoniales (6)	2 400,00		45 710,00	45 710,00	45 710,00
Total des recettes d'ordre		1 185 754,86		1 084 651,91	1 084 651,91	1 084 651,91

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	801 705,63
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 185 913,62

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 951 597,97	757 396,93	0,00	2 355 587,00	2 355 587,00	551 000,00	1 804 587,00	3 112 983,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	407 317,78	70 303,43	0,00	116 270,00	116 270,00	0,00	116 270,00	186 573,43
202	Frais réalisation documents urbanisme	6 000,00	5 174,40		0,00	0,00	0,00	0,00	5 174,40
2031	Frais d'études	386 401,78	63 329,03		114 770,00	114 770,00	0,00	114 770,00	178 099,03
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 800,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	13 416,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	54 958,56	0,00	0,00	67 250,00	67 250,00	0,00	67 250,00	67 250,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00		2 802,00	2 802,00	0,00	2 802,00	2 802,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	49 958,56	0,00		64 448,00	64 448,00	0,00	64 448,00	64 448,00
21	Immobilisations corporelles	819 442,42	158 682,62	0,00	596 257,00	596 257,00	0,00	596 257,00	754 939,62
2111	Terrains nus	2 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	31 700,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 260,00	0,00		7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00
2128	Autres agencements et aménagements	65 500,00	7 728,00		60 722,00	60 722,00	0,00	60 722,00	68 450,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21316	Equipements du cimetière	9 000,00	20 595,20		0,00	0,00	0,00	0,00	20 595,20
21318	Autres bâtiments publics	4 293,84	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21351	Bâtiments publics	97 809,20	10 833,26		139 400,00	139 400,00	0,00	139 400,00	150 233,26
21352	Bâtiments privés	33 200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2138	Autres constructions	0,00	4 320,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 320,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	11 100,00	95,40		17 585,00	17 585,00	0,00	17 585,00	17 680,40
21538	Autres réseaux	172 885,40	0,00		133 000,00	133 000,00	0,00	133 000,00	133 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	30 636,00	832,66		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 832,66

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
215738	Autre matériel et outillage de voirie	3 558,17	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21578	Autre matériel technique	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	179 711,81	7 117,16		69 300,00	69 300,00	0,00	69 300,00	76 417,16
21828	Autres matériels de transport	88 108,00	96 058,80		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	126 058,80
21831	Matériel informatique scolaire	20 500,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
21838	Autre matériel informatique	25 700,00	10 380,00		13 900,00	13 900,00	0,00	13 900,00	24 280,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 500,00	722,14		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	8 422,14
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00		13 700,00	13 700,00	0,00	13 700,00	13 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 280,00	0,00		43 650,00	43 650,00	0,00	43 650,00	43 650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 366 007,21	285 295,62	0,00	960 000,00	960 000,00	0,00	960 000,00	1 245 295,62
2312	Agencements et aménagements de terrains	151 796,00	148 796,00		0,00	0,00	0,00	0,00	148 796,00
2313	Constructions	630 323,40	56 079,72		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	266 079,72
2315	Install., matériel et outill. technique	583 887,81	80 419,90		750 000,00	750 000,00	0,00	750 000,00	830 419,90
	Total des opérations d'équipement (4)	2 282 372,00	243 115,26	0,00	551 000,00	551 000,00	551 000,00	0,00	794 115,26
Total des dépenses d'équipement		4 930 097,97	757 396,93	0,00	2 290 777,00	2 290 777,00	551 000,00	1 739 777,00	3 048 173,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	19 100,00	0,00		19 100,00	19 100,00		19 100,00	19 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	18 600,00	0,00		18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		19 100,00	0,00	0,00	19 100,00	19 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 949 197,97	757 396,93	0,00	2 309 877,00	2 309 877,00	551 000,00	1 758 877,00	3 067 273,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 400,00			45 710,00	45 710,00		45 710,00	45 710,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 400,00			45 710,00	45 710,00		45 710,00	45 710,00
Total des dépenses d'ordre		2 400,00			45 710,00	45 710,00		45 710,00	45 710,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	Plaine sportive	2023_PLaine_sportive	45 270,00	32 190,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00	0,00
20	réaménagement centre ville	2024 Centre Ville	94 863,54	210 925,26	434 000,00	434 000,00	434 000,00	0,00
TOTAL			140 133,54	243 115,26	551 000,00	551 000,00	551 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : Plaine sportive
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023_PLaine_sportive

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		0,00	45 270,00	a	32 190,00	117 000,00	b	117 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	45 270,00	32 190,00	17 000,00	17 000,00		17 000,00
2031	Frais d'études	0,00	45 270,00	32 190,00	17 000,00	17 000,00		17 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	11 550,00	d	11 550,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	11 550,00	11 550,00		11 550,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	11 550,00	11 550,00		11 550,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-137 640,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : réaménagement centre ville
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024 Centre Ville

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	94 863,54	a 210 925,26	434 000,00	b 434 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	71 025,54	210 925,26	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	71 025,54	210 925,26	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	23 838,00	0,00	434 000,00	434 000,00
2313	Constructions	0,00	23 838,00	0,00	434 000,00	434 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-644 925,26
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 887 373,56	28 620,99	2 355 587,00	2 355 587,00	2 384 207,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	655 811,24	28 620,99	595 505,09	595 505,09	624 126,08
1323	Subv. non transf. Départements	13 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	289 213,80	0,00	289 213,80	289 213,80	289 213,80
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	166 215,00	8 785,71	195 601,00	195 601,00	204 386,71
1345	Amendes radars automatiques et de police	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	154 848,44	0,00	99 140,29	99 140,29	99 140,29
1348	Autres fonds non transférables	31 400,00	19 835,28	11 550,00	11 550,00	31 385,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 484 972,46	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 484 972,46	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 140 783,70	28 620,99	595 505,09	595 505,09	624 126,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	297 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
10222	FCTVA	127 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
10226	Taxe d'aménagement	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	87 430,00	0,00	87 430,00	87 430,00	87 430,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	87 430,00	0,00	87 430,00	87 430,00	87 430,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	176 405,00	0,00	208 000,00	208 000,00	208 000,00
Total des recettes financières		560 835,00	0,00	675 430,00	675 430,00	675 430,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 701 618,70	28 620,99	1 270 935,09	1 270 935,09	1 299 556,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 154 854,86		1 006 191,91	1 006 191,91	1 006 191,91

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 500,00		32 750,00	32 750,00	32 750,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 850,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 760,00		3 750,15	3 750,15	3 750,15
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 250,00		1 200,95	1 200,95	1 200,95
280422	Privé - Bâtiments et installations	21 640,00		26 988,90	26 988,90	26 988,90
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		810,00	810,00	810,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 400,00		45 710,00	45 710,00	45 710,00
2031	Frais d'études	2 400,00		37 150,00	37 150,00	37 150,00
2033	Frais d'insertion	0,00		8 560,00	8 560,00	8 560,00
Total des recettes d'ordre		1 185 754,86		1 084 651,91	1 084 651,91	1 084 651,91

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 628 879,86	0,00	0,00	3 757 551,91	3 757 551,91	0,00	3 757 551,91	3 757 551,91
011	Charges à caractère général (3)	946 150,00	0,00	0,00	1 184 900,00	1 184 900,00	0,00	1 184 900,00	1 184 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 082 600,00	0,00		1 150 000,00	1 150 000,00		1 150 000,00	1 150 000,00
014	Atténuations de produits	4 700,00	0,00		6 200,00	6 200,00		6 200,00	6 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	405 775,00	0,00	0,00	372 510,00	372 510,00	0,00	372 510,00	372 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 439 225,00	0,00	0,00	2 713 610,00	2 713 610,00	0,00	2 713 610,00	2 713 610,00
66	Charges financières	5 300,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		6 300,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles		2 445 525,00	0,00	0,00	2 718 610,00	2 718 610,00	0,00	2 718 610,00	2 718 610,00
023	Virement à la section d'investissement	1 154 854,86			1 006 191,91	1 006 191,91		1 006 191,91	1 006 191,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	28 500,00			32 750,00	32 750,00		32 750,00	32 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 183 354,86			1 038 941,91	1 038 941,91		1 038 941,91	1 038 941,91

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 757 551,91
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 550 015,00	0,00	2 715 644,00	2 715 644,00	2 715 644,00
013	Atténuations de charges (2)	32 500,00	0,00	35 600,00	35 600,00	35 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	216 630,00	0,00	227 430,00	227 430,00	227 430,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	867 771,00	0,00	904 271,00	904 271,00	904 271,00
731	Fiscalité locale	1 185 388,00	0,00	1 290 804,00	1 290 804,00	1 290 804,00
74	Dotations et participations (2)	188 326,00	0,00	197 139,00	197 139,00	197 139,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	59 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00
Total des recettes de gestion des services		2 549 815,00	0,00	2 715 444,00	2 715 444,00	2 715 444,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes réelles		2 550 015,00	0,00	2 715 644,00	2 715 644,00	2 715 644,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 161 610,53
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 877 254,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 628 879,86	0,00	0,00	3 757 551,91	3 757 551,91	0,00	3 757 551,91	3 757 551,91
011	Charges à caractère général (4)	946 150,00	0,00	0,00	1 184 900,00	1 184 900,00	0,00	1 184 900,00	1 184 900,00
6042	Achats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60612	Energie - Electricité	150 000,00	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	8 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	40 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 300,00	0,00	0,00	10 300,00	10 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 620,00	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
611	Contrats de prestations de services	19 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	2 900,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61351	Matériel roulant	8 100,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61358	Autres	30 000,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
61521	Entretien terrains	29 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	85 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6168	Autres primes d'assurance	21 000,00	0,00		37 600,00	37 600,00	0,00	37 600,00	37 600,00
617	Études et recherches	17 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 800,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	18 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	9 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6234	Réceptions	4 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	16 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6238	Divers	15 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6245	Transports de personnes extérieures	17 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 130,00	0,00		7 850,00	7 850,00	0,00	7 850,00	7 850,00
6282	Frais de gardiennage	6 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	18 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6288	Autres services extérieurs	9 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 082 600,00	0,00		1 150 000,00	1 150 000,00		1 150 000,00	1 150 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	19 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6218	Autre personnel extérieur	70 000,00	0,00		42 900,00	42 900,00		42 900,00	42 900,00
6331	Versement mobilité	4 000,00	0,00		5 100,00	5 100,00		5 100,00	5 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 200,00	0,00		15 500,00	15 500,00		15 500,00	15 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	472 300,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	0,00		4 700,00	4 700,00		4 700,00	4 700,00
64113	NBI	3 500,00	0,00		3 180,00	3 180,00		3 180,00	3 180,00
64118	Autres indemnités	190 000,00	0,00		201 000,00	201 000,00		201 000,00	201 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	148 500,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		720,00	720,00		720,00	720,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 800,00	0,00		39 600,00	39 600,00		39 600,00	39 600,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	47 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
014	Atténuations de produits	4 700,00	0,00		6 200,00	6 200,00		6 200,00	6 200,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	2 700,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	405 775,00	0,00	0,00	372 510,00	372 510,00	0,00	372 510,00	372 510,00
65132	Prix	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65311	Indemnités de fonction	73 500,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 600,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	0,00		65,00	65,00	0,00	65,00	65,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65568	Autres contributions	30 185,00	0,00		27 785,00	27 785,00	0,00	27 785,00	27 785,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	225 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00		1 860,00	1 860,00	0,00	1 860,00	1 860,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	39 130,00	0,00		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	18 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
65818	Autres	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 439 225,00	0,00	0,00	2 713 610,00	2 713 610,00	0,00	2 713 610,00	2 713 610,00
66	Charges financières	5 300,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	300,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		6 300,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles		2 445 525,00	0,00	0,00	2 718 610,00	2 718 610,00	0,00	2 718 610,00	2 718 610,00
023	Virement à la section d'investissement	1 154 854,86			1 006 191,91	1 006 191,91		1 006 191,91	1 006 191,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 500,00			32 750,00	32 750,00		32 750,00	32 750,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	28 500,00			32 750,00	32 750,00		32 750,00	32 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 183 354,86			1 038 941,91	1 038 941,91		1 038 941,91	1 038 941,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 550 015,00	0,00	2 715 644,00	2 715 644,00	2 715 644,00
013	Atténuations de charges (3)	32 500,00	0,00	35 600,00	35 600,00	35 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	23 500,00	0,00	26 600,00	26 600,00	26 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	216 630,00	0,00	227 430,00	227 430,00	227 430,00
7022	Coupes de bois	16 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Red. occupation dom. public	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
70328	Autres droits stationnement et location	9 800,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	27 400,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
7037	Contribution pour dégradation des voies	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	105 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	80,00	0,00	80,00	80,00	80,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	30 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	550,00	0,00	2 350,00	2 350,00	2 350,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	867 771,00	0,00	904 271,00	904 271,00	904 271,00
73211	Attribution de compensation	554 854,00	0,00	554 854,00	554 854,00	554 854,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	300 000,00	0,00	336 500,00	336 500,00	336 500,00
73221	FNGIR	12 917,00	0,00	12 917,00	12 917,00	12 917,00
731	Fiscalité locale	1 185 388,00	0,00	1 290 804,00	1 290 804,00	1 290 804,00
73111	Impôts directs locaux	925 852,00	0,00	958 000,00	958 000,00	958 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	86 536,00	0,00	98 304,00	98 304,00	98 304,00
73141	Accise sur l'électricité	83 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
73154	Droits de place	3 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
731721	Taxe de séjour	27 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations et participations (3)	188 326,00	0,00	197 139,00	197 139,00	197 139,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	46 266,00	0,00	32 425,00	32 425,00	32 425,00
741121	DSR des communes	37 000,00	0,00	52 252,00	52 252,00	52 252,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	0,00	333,00	333,00	333,00
744	FCTVA	12 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	63 600,00	0,00	72 778,00	72 778,00	72 778,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	28 000,00	0,00	27 700,00	27 700,00	27 700,00
748388	Autres	500,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	5 451,00	5 451,00	5 451,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	59 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00
752	Revenus des immeubles	29 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	26 200,00	0,00	26 200,00	26 200,00	26 200,00
75888	Autres	4 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 549 815,00	0,00	2 715 444,00	2 715 444,00	2 715 444,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 550 015,00	0,00	2 715 644,00	2 715 644,00	2 715 644,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
3/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					186 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					186 000,00									
201700072	CAISSES ALLOCATIONS FAMILIALES	26/06/2017		01/07/2020	186 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					186 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
3/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		93 000,00					18 600,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		93 000,00					18 600,00	0,00	0,00	0,00
201700072		0,00	A-1	93 000,00	4,50	F		0,000	18 600,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		93 000,00					18 600,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		05-04-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2041511	5	01/01/2000
L	20421 mise en souterrain réseau	5	01/01/2000
L	20422 Subv de droit privé bât et installation	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		464,73	464,73	0,00	464,73
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		464,73	464,73	0,00	464,73
t 320/2018 dépôts sauvage total 250	0,00	05/04/2023	37,50	37,50	0,00	37,50
TITRE 33/2021 ENI GAS	0,00	14/02/2024	29,10	29,10	0,00	29,10
créances EDF dde trésorerie 18/01/2024	0,00	27/03/2024	398,13	398,13	0,00	398,13
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		464,73	464,73	0,00	464,73
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		464,73	464,73	0,00	464,73

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers	créances EDF dde trésorerie 18/01/2024	398,13	7	398,13	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	2 913 150,71	1 872 516,53	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		-1 086,85	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 913 150,71	1 872 516,53										79 160,13	95 584,38	
POLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE - OPH	2016	P	286801 PLSDD 02 PRET LOCATIF SOCIAL SANS PREFI	Ets CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	2 462 139,86	1 481 474,32	11,33	A	F	2,000	F	4,250	-		62 962,66	89 439,91		
SA HLM HABITAT FAMILIAL D'ALSACE (fusion absorption DOMIAL)	2018	X Echéance constante	211719 plus 02 pret locatif à usage social	Ets CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	95 084,35	83 223,46	29,92	A	F	2,000	F	4,150	-		3 453,77	962,98		
SA HLM HABITAT FAMILIAL D'ALSACE (fusion absorption DOMIAL)	2018	X Echéance constante	211719 DOMIAL PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Ets CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	355 926,50	307 818,75	28,33	A	F	1,850	F	4,140	A-		12 743,70	5 181,49		
TOTAL GENERAL					2 913 150,71	1 872 516,53									79 160,13	95 584,38		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - BP - 2025

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 715 644,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
7362 taxe de séjour	-1 086,85	0,00	0,00	-1 086,85
Total	-1 086,85	0,00	0,00	-1 086,85

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : 7362 taxe de séjour	
Reste à employer au 01/01/N	
-1 086,85	
Recettes	
Article	Libellé article
Montant	
Total	
0,00	
Dépenses	
Article	Libellé article
Montant	
Total	
0,00	
Reste à employer au 31/12/N (3)	
-1 086,85	

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					33 400,00
20421	2025_20421_St léon	2025_20421_St léon agrés	Ass STE GYMNASIQUE ST LEON	Association	2 802,00
20422	Pôle habitat création de 8 logements	Pôle habitat création de 8 logements / rue de Niederhergheim selon dcm 22/01/25	POLE HABITAT	Entreprise	20 000,00
20422	2025_20422_St Léon	2025_20422_St Léon traitement charpente et isolation fenêtre étage	Ass STE GYMNASIQUE ST LEON	Association	5 198,00
20422	2025_20422_conseilfabr	2025_20422_conseil de fabrique revêtement sol chœur de l'église	CONSEIL DE Fabrique	Etat	5 400,00
FONCTIONNEMENT (total)					238 507,00
65568	65568 GIC 9	GIC 9 ill et hardt	GIC n° 9 ILL ET HARDT	Association	631,00
65568	65568 ATD ADAUHR	Contribution annuelle ATD	SOC ATD- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE - EX ADAUHR	Etat	600,00
65568	65568 Ass maires comm forestières	contribution annuelle association maires communes forestières	ASSociation des COMMUNES FORESTIERES D ALSACE	Association	300,00
65568	65568 brigades vertes	Contribution annuelle brigades vertes	SOC SM GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX BRIGADES VERTES	Etablissement de droit public	18 000,00
65568	65568 CNVVF villages fleuris	Contribution annuelle CNVVF conseil national villes et villages fleuris	Conseil national des Villes et Villages Fleuris	Association	175,00
65568	65568 GIC 8	Contribution annuelle GIC 8 Groupement intérêt cynégétique lefevre	SOC GIC 8	Association	150,00
65568	65568 syndicat du parc à grumes	Contribution annuelle syndicat parc à grumes	SOC SYNDICAT DU PARC A GRUMES	Etablissement de droit public	500,00
65568	65568 SYMAPACK Contribution annuelle	Contribution annuelle SYMAPACK SOIT 300 ? X 2 LITS	SYMAPAK	Etat	600,00
65568	65568 Syndicat mixte empl forest	contribution annuelle syndic mixte employeur communes forestières	SYNDICAT MIXTE DES EMPLOYEURS COMMUNES FORESTIERES Fo	Etablissement de droit public	4 820,00
657363	ccas Subvention annuelle	ccas Subvention annuelle	CCAS STE CROIX EN PLAINE	Etablissement de droit public	180 000,00
657364	2025 Occe Bosquets classe de mer	2025 Occe Bosquets classe de mer	OCCE ECOLE LES BOSQUETS	Etablissement de droit public	1 860,00
65748	Amicale Donneurs de sang subv	Amicale des donateurs de sang Subv annuelle fonctionnement	Ass AMICALE DONNEURS DE SANG	Association	374,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Apepa Subv annuelle fonctionnement	Apepa Subv annuelle fonctionnement	Ass APEPA	Association	374,00
65748	Air modèle Subv annuelle fonctionnement	Air modèle Subv annuelle fonctionnement	Ass AIR MODELE BLERIOT	Association	374,00
65748	fondation du patrimoine	Subvention annuelle divers	FONDATION DU PATRIMOINE	Association	230,00
65748	Rose or sub annuelle fonctionnement	Rose or sub annuelle fonctionnement	Ass ROSE D'OR (ASSOCIATION)	Association	374,00
65748	Ass fam Subv annuelle fonctionnement	Ass fam Subv annuelle fonctionnement de l'association	Ass ASSOCIATION FAMILIALE DE STE CROIX	Association	374,00
65748	Dely guggen	Dely guggen subvention annuelle de fonctionnement	DELY'GUGGEN	Association	374,00
65748	S'stumba Hisla 2 subv	subvention annuelle de fonctionnement S'Stumba Hisla 2	S'STUMBA HISLA	Association	374,00
65748	Prévention routière	subvention annuelle prévention routière	SOC La prévention routière	Association	200,00
65748	sté Léonia Subv annuelle fonctionnement	STé de chant Léonia Subv annuelle fonctionnement	Ass STE DE CHANT LEONIA	Association	505,00
65748	Vélo club jeunes licenciés	Subvention annuelle jeunes licenciés	Ass VELO CLUB par M. LAMBERT Philipp	Association	350,00
65748	JSP Plaine de l'Il	JSP Plaine de l'Il	Ass JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) de la Plaine de l'ill	Association	366,00
65748	Union Dép. Sap pompier OEUVRES SOCIALES	Union Départementale des Sapeurs pompiers (oeuvres sociales) subvention	SOC UDSP UNION DEPARTEMENTALE DES SAP.POMPIERS du haut rhin	Association	400,00
65748	Pêche Subv annuelle fonctionnement	Subv annuelle fonctionnement sté de pêche	Ass AMICALE DE PECHE DE STE CROIX	Association	374,00
65748	Gaz all in subv annuelle de fonct	Gaz all in subv annuelle de fonct	GAZ ALL IN	Association	374,00
65748	Old SChool subv annuelle de fonctionneme	Old SChool subv annuelle de fonctionnement	OLD SCHOOL association ATTENTION RIB A SAISIR - CELUI CI COMMUNE	Association	374,00
65748	Alsacelle subv annuelle de fonctionneme	Alsacelle subv annuelle de fonctionneme	ALSAC'ELLES	Association	374,00
65748	unc Subv annuelle fonctionnement	unc Subv annuelle fonctionnement	Ass UNC AFN Union	Association	374,00
65748	Forma'o ALSH Fonct et repas	Forma'o ALSH 2 Fonctionnement et repas	FORM'AO	Association	426,00
65748	Arc Subv annuelle fonctionnement	Arc Subv annuelle fonctionnement	Ass ARC CLUB	Association	374,00
65748	Amicale du personnel communal	subv annuelle de fonctionnement amicale du personnel communal	AMICALE DU PERSONNEL Communal ET du Ccas de Ste-Croix-Plaine	Association	1 800,00
65748	2025_ 80e_liberatioAmicale sap pompiers	2025_ 80e anniv libération_ Amicale des sapeurs pompiers	Ass AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	200,00
65748	Ass fam Subv annuelle revues biblio	Ass fam Subv annuelle revues biblio	Ass ASSOCIATION FAMILIALE DE STE CROIX	Association	350,00
65748	2025_80e_Aurore_folklore	2025 Subv 80e anniv libération Aurore folklore	Ass GROUPE FOLKLORIQUE AURORE	Association	200,00
65748	2025_AmicaleSP_Fanfare	2025_AmicaleSP_tenues cérémonies Fanfare	Ass AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	800,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Le ranc'art de ste croix en plaine	subv annuelle de fonct Le ranc'art de ste croix en plaine	LE RANC'ART de Sainte-Croix-en-plaine	Association	374,00
65748	ASFC Ass Sauvegarde Fosse des Cosaques	ASFC Ass Sauvegarde Fosse des Cosaques subv annuelle de fonctionnement	Ass ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA FOSSE DES COSAQUES	Association	374,00
65748	2025 Vélo club subv except TEAM	2025 Vélo club subv except TEAM	Ass VELO CLUB par M. LAMBERT Philipp	Association	3 000,00
65748	Quilles union suv fonctionnement	Quilles club union suv annuelle fonctionnement	Ass QUILLES CLUB UNION	Association	374,00
65748	Sté Histoire et généalogie ANNUAIRE	Sté Histoire et généalogie ANNUAIRE	Ass sté d'histoire et de généalogie de ste-croix-en-plaine	Association	600,00
65748	sté histoire et généalogie subv fonct	sté histoire et généalogie Subv annuelle fonctionnement	Ass sté d'histoire et de généalogie de ste-croix-en-plaine	Association	374,00
65748	Sub jeunes licenciés divers	Sub jeunes licenciés divers	DIVERS REDEVABLES non encore défini au moment du vote du budget-ENVELOPPE	Association	3 500,00
65748	subv agimapak frais transports	subv agimapak la roselière frais transports	AGIMAPAK LA ROSELIERE	Association	600,00
65748	le fil créatif subv ann fonctionnement	le fil créatif subv ann fonctionnement	LE FIL CREATF	Association	374,00
65748	Forma'o subv annuelle fonctionnement	Forma'o subv annuelle fonctionnement	FORM'AO	Association	374,00
65748	Mémorial alsace moselle subvention	Mémorial alsace moselle subvention	ass amis du mémorial d'Alsace Moselle	Association	100,00
65748	Subvention CIM (cf loc)	Subvention CIM (cf loc)	Ass CIM Centre instruction musicale	Association	2 916,00
65748	Conseil fabrique- fuel église	subvention annuelle divers - fuel église	CONSEIL DE Fabrique	Etat	600,00
65748	Sté Gym Léon subc jeunes licenciés	Sté de Gym St Léon Subvention annuelle jeunes licenciés	Ass STE GYMNASIQUE ST LEON	Association	1 267,00
65748	Running Subv annuelle fonctionnement	Running Subv annuelle fonctionnement	Ass STE CROIX RUNNING CLUB	Association	374,00
65748	Sap pompiers union départ	Subvention à l'amicale des sapeurs pompiers pour l'adhésion à l'UDSP	Ass AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	1 200,00
65748	Moto club subv fonctionnement	Moto club subv annuelle fonctionnement	SOC MOTO CLUB DE LA PLAINE	Association	374,00
65748	GAS groupement action sociale - annuel	GAS groupement action sociale - annuel	SOC GROUPEMENT ACTION SOCIALE DES COLLECIVITES TERRITORIALES DU HAUT	Association	720,00
65748	Football cl subv jeunes licenciés	Subvention annuelle jeunes licenciés	Ass FOOTBALL CLUB	Association	672,00
65748	Théâtre du quiproquo Subv annuelle fonct	Théâtre du quiproquo Subv annuelle fonctionnement	THEATRE DU QUIPROQUO	Association	374,00
65748	Sap Pomp Subv annuelle fonctionnement	Sapeurs pompiers amicale - Subv annuelle fonctionnement	Ass AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	1 267,00
65748	CIM Subv annuelle fonctionnement	CIM Subv annuelle fonctionnement	Ass CIM Centre instruction musicale	Association	374,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,60	0,00	5,60
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1re classe rédacteur	A B	1,00 2,00	0,00 0,00	1,00 2,00	0,80 2,00	0,00 0,00	0,80 2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	1,72	10,72	10,52	0,00	10,52
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	4,00	0,90	4,90	4,90	0,00	4,90
Agent de maîtrise	C	2,00	0,82	2,82	2,82	0,00	2,82
Technicien ppal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
agent spéc ppal 1er classe école mat	C	0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
adjoint d'animation (école des bleuets)	C	0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de service PM ppal 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		16,00	3,36	19,36	18,76	0,00	18,76

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
01/01/0200 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Eguisheim	ASS FONCIERE Eguisheim		0,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement	ASSociation des COMMUNES FORESTIERES D ALSACE	ASSociation des COMMUNES FORESTIERES D ALSACE	Association	0,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement	SM GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX BRIGADES VERTES	SOC SM GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX BRIGADES VERTES		0,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement	SYNDICAT DU PARC A GRUMES	SOC SYNDICAT DU PARC A GRUMES		0,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement pour 1 lit	SYMAPAK	SYMAPAK		600,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement	SYNDICAT MIXTE DES EMPLOYEURS COMMUNES FORESTIERES Fo	SYNDICAT MIXTE DES EMPLOYEURS COMMUNES FORESTIERES Fo	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	0,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement	GIC 8	SOC GIC 8	Association	0,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement	Conseil national des Villes et Villages Fleuris - CNVVF	Conseil national des Villes et Villages Fleuris - CNVVF	Association	0,00
01/01/2000 - 65568 contribution organisme de regroupement	ATD- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE - EX ADAUHR	SOC ATD- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE - EX ADAUHR		0,00
01/01/2000 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Ste-Croix-en-Plaine	ASS FONCIERE Ste-Croix-en-Plaine		0,00
01/01/2000 - 6281 CBO cotisation obligatoire sur vente de bois	FRANCE BOIS FORET	FRANCE BOIS FORET		0,00
01/01/2000 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Herrlisheim	ASS FONCIERE Herrlisheim		0,00
01/01/2000 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Logelheim	ASS FONCIERE Logelheim		0,00
01/01/2000 - 6281 Concours et cotisations	ASS FONCIERE Sundhoffen	ASS FONCIERE Sundhoffen		0,00
01/01/2000 - 6281 contribution à l'hectare	ONF AGENCES	ONF AGENCES		0,00
01/01/2000 - 6281 Cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Sundhoffen	ASS FONCIERE Sundhoffen		0,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2013 -	COLMAR AGGLOMERATION	COLMAR AGGLOMERATION	Collectivité Locale - Groupement de Collectivités	0,00
01/01/2014 - 6281 concours et cotisation	ASS MAIRES DU HAUT-RHIN	ASS MAIRES DU HAUT-RHIN	Association	0,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS	06/09/2001		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-72 929,69	-72 929,69
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-728 775,94	-728 775,94
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-801 705,63	-801 705,63

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	801 705,63	801 705,63
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-801 705,63	-801 705,63
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	18 600,00	18 600,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 714 371,91	1 714 371,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 695 771,91	1 695 771,91

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		18 600,00	I 18 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 600,00	18 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	18 600,00	18 600,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 714 371,91	III 1 714 371,91
Ressources propres externes de l'année (a)		467 430,00	467 430,00
10222	FCTVA	210 000,00	210 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	170 000,00	170 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	87 430,00	87 430,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 246 941,91	1 246 941,91
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	3 750,15	3 750,15
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	1 200,95	1 200,95
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	26 988,90	26 988,90
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	810,00	810,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	208 000,00	208 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 006 191,91	1 006 191,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	5 546 000,00	1,91	22,98	0,50	1 274 693,00	2,41
TFPNB	146 500,00	4,09	44,29	0,50	64 885,00	4,61
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	90 200,00	-8,48	8,24	0,99	7 433,00	-7,57
TOTAL	5 782 700,00	1,78			1 347 011,00	2,46

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Sainte-Croix-en-Plaine, le 09/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Sainte-Croix-en-Plaine, le 09/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

01 ACKERMANN Mario	
02 MULLER Eric	
03 GODDE Séverine	
04 GILG Stéphane	
05 GAXATTE-HECHINGER Magali	
06 GROSS Julien	
07 SCHNEIDER Yvan	
08 ROHN Jean-Luc	
09 WEISS Jean-Marie	
10 KERN-ACKERMANN Patricia	
11 RIST Frédéric	
12 ELSER-BOBENRIETH Nicole	
13 GAYRARD Florence	
14 GERBER Olivier	
15 FONTAINE Sabine	
16 DORAIN Véronique	
17 ZEMB David	
18 DARKAOUI Hélanda	
19 MARTINS Sandrine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

20 ETTWILLER Céline	
21 CARABIN Eric	
22 LENDER Marie-Thérèse	
23 PAYAN Marc	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Sainte-Croix-en-Plaine, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.